

Le St-Seurinois

L'info locale

Juillet 2021

Le mot de Madame le Maire

Page 2

Budget, fiscalité locale

Page 3

Les actualités locales

Page 4 & 6

Projets, travaux en cours

Pages 6 & 8

Et nos rubriques habituelles

Notre école

Nos associations

Les activités

Conseils pratiques

La photo du semestre

Agenda





Le mot de Madame le Maire

Chères administrées, chers administrés,

Depuis le 9 mai, jour après jour, la vie d'avant la pandémie de coronavirus reprend. Le 1er juillet, les mesures sanitaires prises par l'Etat se sont allégées, certaines supprimées, permettant à chacun de nous de renouer avec la vie publique et relationnelle. Notre commune, par chance, a été épargnée. Les assouplissements nous conduisent à penser que nous pourrions profiter de la période estivale avec un maximum de liberté, tout en restant vigilant.

Les associations ont repris leurs activités. Il est donc possible de vous réunir dans la salle des fêtes ou organiser des événements (sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires). Des repas de voisins se tiennent dans nos hameaux ou rues du village.

L'année scolaire s'est déroulée sans que jamais une classe ne fut fermée pour cause de Covid. Deux enfants seulement ont été cas contact. A la rentrée scolaire 2021-2022 nous accueillerons une nouvelle institutrice. Une classe de CE2 sera installée dans la garderie actuelle.

Les Conseillers Municipaux restent mobilisés, avec l'agent technique pour entretenir et embellir notre village. Un projet d'aménagement des hameaux en mobilier urbain –tables –bancs- poteries est en cours et sera réalisé en automne.

Dans les diverses rubriques du « St Seurinois » vous trouverez les éléments concernant le budget 2020, les travaux réalisés, et diverses informations utiles en lien avec la vie au quotidienne. Les caractéristiques des dossiers de demande de subvention déposés début 2021, s'inscrivant dans le Plan de Relance (rénovation –transition énergétique- économie d'énergie) nous ont permis d'obtenir des subventions complémentaires pour nos divers projets- « Maison pour tous »- Mairie. Nous mènerons cette même stratégie pour l'année 2022, terme du plan de relance.

L'équipe municipale remercie les Maires et Conseillers Municipaux des précédentes mandatures pour leur soutien et aide lors des élections Départementales et Régionales.

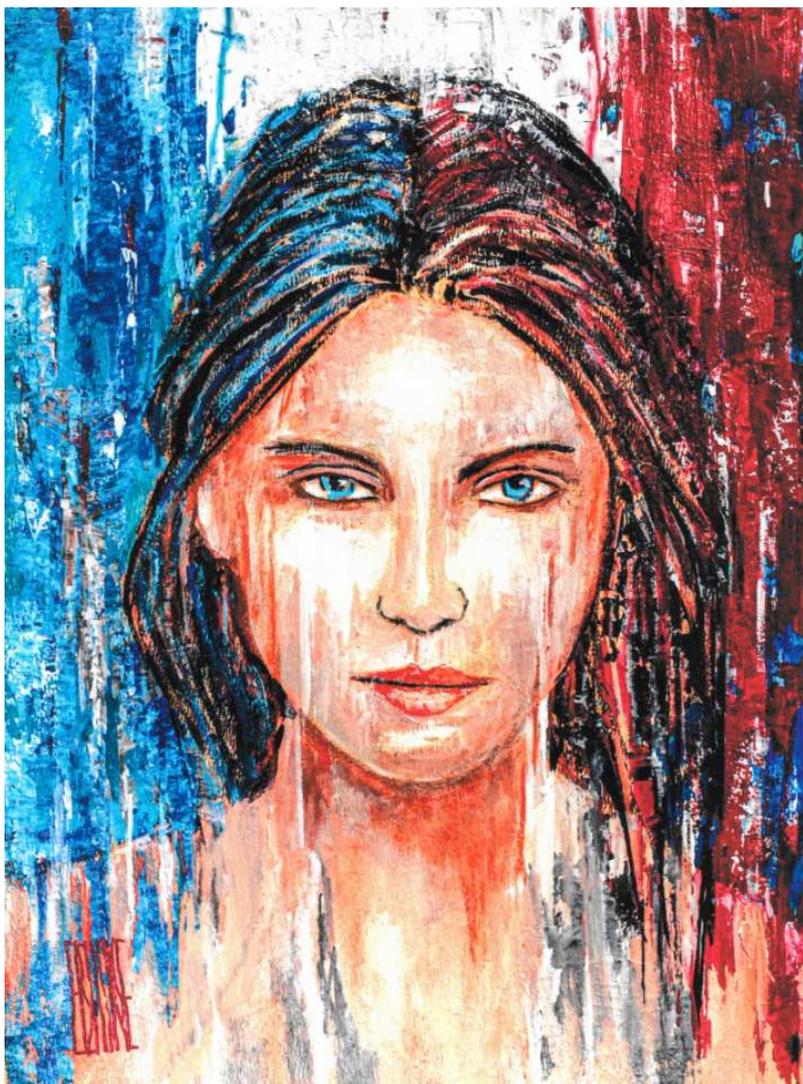
Mesdames et Messieurs, je suis navrée quant aux désagréments dus à l'annonce puis l'annulation de l'invitation du 14 juillet. Plus d'un an s'est écoulé depuis notre élection sans que nous n'ayons eu la possibilité de vous remercier publiquement en nous rassemblant autour d'un verre de l'amitié. Mais soyez rassurés, ce n'est que partie remise.

Je vous souhaite de passer un bon été et de belles vacances

Dominique Iberto Pointet.

ACTUALITÉS LOCALES

Notre Marianne



NOTRE MARIANNE

Madame le Maire et le Conseil Municipal tiennent à remercier M. Eric BOURSE qui a offert à la commune de St-Seurin-de-Prats, un exemplaire d'une lithographie numérotée tirée d'un tableau réalisé par ses soins.

Cette œuvre vibrante, aux couleurs de la République, intitulée « Marianne », a été éditée en 8 exemplaires.

Nul doute qu'elle trouvera un écrin de choix au sein des locaux nouvellement rénovés de la Mairie.

M. BOURSE, peintre de notoriété, habite Prats. Si vous souhaitez découvrir d'autres œuvres, il est possible de visiter son atelier Rue de la Rivière au hameau de Prats.

Référents par hameau



LES AUVERGNATS
NICOLAS BIASOTTO
5, IMPASSE DE MONTVERT
07 77 36 12 35



PRATS
HERVÉ BIERNE
1BIS, RUE DU PUIS
06 86 92 04 32



LES GRANGES
JEAN-MICHEL CAMUS
53, ROUTE DU PÉRIGORD
06 70 53 85 30



BOURG-SUD
ISABELLE GUIHENEUF
25, RUE DU PORT
07 83 94 86 38

Les référents font le lien avec la Mairie pour être au plus près des habitants.

Ils peuvent aider et renseigner pour les petites choses pratiques du quotidien mais n'interviennent pas dans les dossiers confidentiels et les conflits privés.

Réfection du réseau d'eau

Grâce au plan de relance, la SMDE 24 a l'intention de renouveler la majorité du réseau d'eau de la commune de St Seurin.

Le programme va s'étaler sur plusieurs années (2022 à 2024). Les travaux débiteront l'année prochaine par le secteur situé entre la Route du Périgord et les Sommières pour un montant de 75 000 €.

En 2023, seront concernés les Granges et le Bourg de Prats pour un montant de 502 000 €.

Enfin, en 2024, les travaux porteront sur les secteurs Beauchamps, Prats et Port de Pessac pour un montant de 539 000 €



PROG 2021 / TRANCHE 4

> OPERATIONS SUR CANALISATIONS RETENUES

✓ Saint Seurin de Prats : Renouvellement entre la Route du Périgord et Les Sommières



- **Consistance des ouvrages :**
 - PEHD DN 50 mm : 750 m
 - 8 branchements à reprendre
- ✓ Casses récurrentes
- ✓ Patrimoine ancien
- ✓ ILP secteur B 2020 : mauvais (7,24 m³/km/j)

Enveloppe financière	75 000 € HT
----------------------	--------------------

29

Camping sauvage

La pratique du camping sauvage au bord de la Dordogne peut occasionner des nuisances pour les riverains et des dégradations des milieux naturels. Il est rappelé que des aires d'accueil pour les campings cars existent en nombre suffisant le long de la rivière.

Pour éviter les débordements rencontrés durant l'été dernier, un arrêté d'interdiction d'accès des véhicules à moteur à la plage, a été pris par le Maire de St Seurin de Prats.

Le texte complet est disponible sur le site de la Mairie et affiché sur un tableau au pied du pont menant à Pessac sur Dordogne.

Entretien des berges

Il est rappelé que les propriétaires riverains du Domaine Public Fluvial (par exemple le bord de la Dordogne) ont une obligation de respecter la servitude de marchepied de 3,25 m. Cette servitude doit permettre aux piétons, pêcheurs et services gestionnaires de circuler sans danger ni difficulté. Aucun obstacle ne doit être positionné sur ces espaces (tronc, clôture...).

Les riverains doivent en réaliser l'entretien en veillant à ne pas couper d'arbre ou d'arbuste sans la permission d'EPIDOR .

Guide du riverain des cours d'eau

Le document élaboré par le service GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) et EPIDOR (Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne) recense les différentes informations utiles pour les riverains des cours d'eau, tant les droits que les devoirs et obligations pour la préservation des milieux naturels.

Les rôles respectifs des différents acteurs (Direction Départementales des Territoires, Agence Française de la Biodiversité ou Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Mairie, Gendarmerie, Fédération départementale de la pêche, EPIDOR, cellule GEMAPI de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise) sont précisés, pour permettre aux riverains de savoir à qui s'adresser en cas de question ou de problème.

Les liens pour d'autres informations :

la-cab.fr/sites/default/files/uploads/amenagementduterroire/environnement/guide_du_riverain.pdf
eptb-dordogne.fr



NOS ASSOCIATIONS

Les amis de Prats

L'association poursuit sa campagne d'embellissement du hameau.

Des jardinières garnies de plantes fleuries estivales ont été installées à proximité du carrefour avec la route des Auvergnats.



Amicale laïque

La section « pétanque » de l'Amicale Laïque participe du 4 au 7 juillet au mondial de la pétanque organisé en région PACA. Vous retrouverez les résultats et des photos dans notre prochaine édition.

ACTIONS, PROJETS EN COURS

Entretien petit patrimoine

Après la réfection de l'accès du monument aux morts, la municipalité envisage de confier de nouveaux travaux à l'association Cadillac Formation : avant la fin 2021, il s'agira de restaurer la murette en pierre derrière la Mairie.

Pour 2022, la réfection de la fontaine sous le château de Prats est envisagée.

Embellissement local

La commission « vie locale » a fait le tour de la commune et rencontré des habitants pour recenser les lieux qui pourraient faire l'objet d'un embellissement.

Les aménagements tiendront compte des contraintes liées à la circulation et privilégieront des végétaux rustiques, ne nécessitant pas trop d'entretien, afin de ne pas surcharger le poste de l'agent technique.

En outre, du mobilier urbain (table et bancs) sera installé à des endroits propices à la détente.

Entretien petit patrimoine

Après la réfection de l'accès du monument aux morts, la municipalité envisage de confier de nouveaux travaux à l'association Cadillac Formation : avant la fin 2021, il s'agira de restaurer la murette en pierre derrière la Mairie.

Pour 2022, la réfection de la fontaine sous le château de Prats est envisagée.

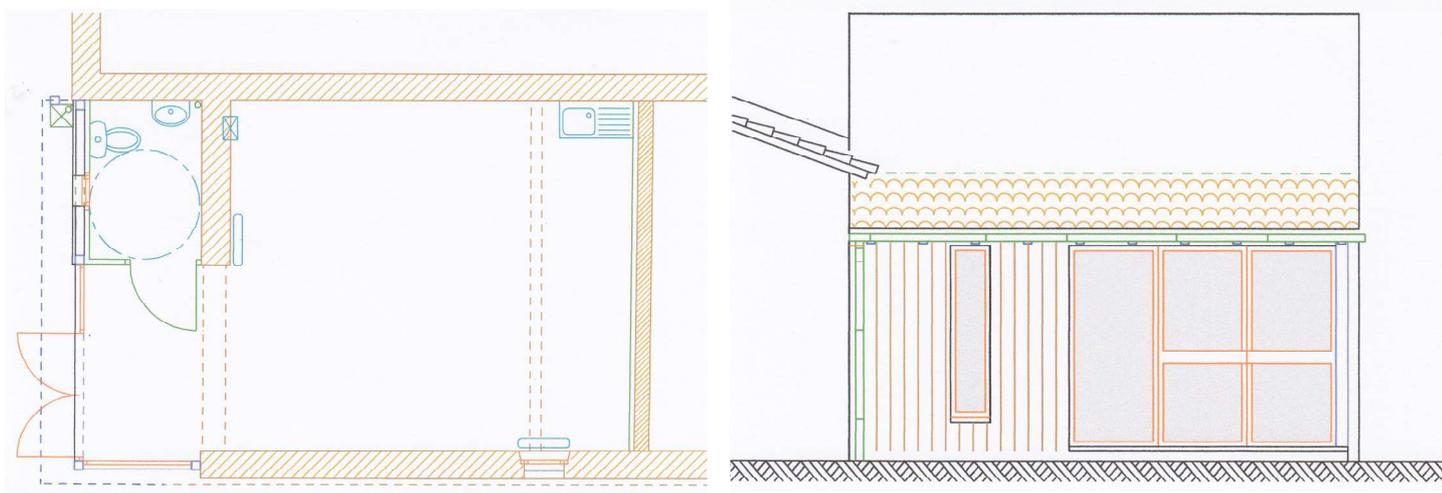
Maison pour tous

La future « Maison pour tous » sera installée dans l'ancien garage situé en face de la Mairie.

Ces locaux, aménagés pour rendre service à la population et aux associations, regrouperont la bibliothèque, ainsi qu'un point numérique avec ordinateur et imprimante mis à disposition.

La Mairie a reçu, pour ce projet, un arrêté attributif de l'Etat (DETR subvention de 35 %), mais reste dans l'attente du pourcentage de subvention du Département.

Les travaux devraient débuter au 4^{ème} trimestre 2021 et l'ouverture de ce nouvel espace est envisagée pour le début de l'année 2022.



TRAVAUX EN COURS

Travaux de la Mairie

Les travaux débutés en novembre 2020, ont permis de valoriser les locaux de la mairie. Grâce aux conseils de l'agent technique et au travail des entreprises sélectionnées, le chantier a été rondement mené et les transformations sont importantes.

L'étage du bâtiment a été entièrement repensé pour permettre le rangement des archives dans des conditions optimales de sécurité et de facilité de consultation.

Le plancher du local a été renforcé, des armoires achetées et les documents ont retrouvé leur place grâce au travail conjugué de la secrétaire et de l'agent technique.

Une pièce est également dédiée aux associations qui pourront y déposer les matériels qu'elles auront besoin de stocker.

L'accès à l'étage se fait par un nouvel escalier, plus sécurisé que le précédent.

Au rez-de-chaussée, l'ancienne bibliothèque a été entièrement vidée et transformée en bureau dans lequel, la secrétaire est désormais installée.

Enfin, l'ancien secrétariat est devenu le bureau du Maire et salle de réunion.

A noter que les pierres apparentes et le bois omniprésent offrent un cadre de travail chaleureux pour les différents personnels, dans un esprit contemporain.

Les travaux vont se poursuivre par la rénovation du sas d'entrée de part et d'autre du bâtiment, ainsi que le changement des portes et fenêtres (y compris salle du conseil) pour une économie de chauffage et un meilleur confort des occupants.



LA PHOTO DU SEMESTRE



Reconnaissez-vous cet endroit ...



A vos appareils photo!

Le Saint-Seurinois souhaite valoriser la richesse du patrimoine de notre commune (dans notre journal et sur le site internet) et vous invite à l'aider en transmettant vos photos (sans personnes identifiables (droit à l'image).

Si vous souhaitez partager vos clichés avec tous, nous vous remercions de les envoyer à l'adresse mail suivante :

saint-seurinois@gmail.com

Les photos retenues seront publiées dans le journal et/ou serviront pour illustrer le site de la commune.

NOTRE ECOLE

Nouvelle organisation

Pour la prochaine rentrée (2021-2022), l'école de St Seurin de Prats accueillera une classe supplémentaire de 20 élèves (CE2). Il s'agit de répondre à l'augmentation des effectifs de la tranche d'âge concernée. Ceci devrait porter l'effectif total de l'école à 65 enfants.

Une nouvelle organisation a donc été prévue pour que tout le monde trouve sa place :

La nouvelle classe sera installée dans l'ancienne garderie. Grâce au prêt de bureaux de la part de la commune de Montcaret, d'un tableau de la part de Lamothe Montravel. St Seurin n'aura que 16 bureaux (sans les chaises) à acheter.

De même des chaises sorties des stocks seront utilisées pour la cantine. Les modalités liées au COVID autorisant désormais 8 personnes par table, les enfants pourront déjeuner en un seul service à la cantine.

Cross des élèves

Mardi 16 mars, les élèves de l'école ont fait un cross costumé. Ils ont couru pendant 10, 12 ou 14 minutes.

Ils devaient faire des tours de cent cinquante mètres sur le parcours préparé par M. Gicquel et Mme Siquier.

A la fin, il y a eu une cérémonie pour récompenser les vainqueurs.

Quelques jours avant, les élèves de chaque classe avaient fabriqué des médailles et des diplômes pour récompenser les trois premiers mais aussi ceux qui avaient eu un esprit combatif ou du courage, ceux qui s'étaient le mieux déguisés...

Après la cérémonie, les élèves ont eu un goûter préparé par Sonia et Cendrine et offert par la mairie de St Seurin de Prats.

Texte élaboré en dictée par les élèves de CM1.



Journée zéro déchets

Les élèves ont participé à une opération Zéro Déchet, le 23 juin dernier.

Une promenade dans la commune leur a permis de collecter des déchets, disséminés le long des routes.

Pour se remettre de leurs efforts, ils ont déjeuné avec un pique-nique « zéro déchet » car sans emballage.

Souhaitons que cette initiative leur fasse prendre conscience de la responsabilité de chacun pour la préservation de notre cadre de vie et l'importance de trier correctement ses déchets.

INFORMATIONS PRATIQUES

Installation de clôtures, règlements d'urbanisme

Il est rappelé que pour la majeure partie de la commune située en zone rouge, des règles particulières s'appliquent concernant les clôtures.

PPRI :

Zone rouge : Les clôtures pleines sont interdites. Il est toutefois possible d'accepter dans les zones d'aléa fort (zone rouge) la possibilité de créer une clôture, sous réserve de hauteur total limitée à 1,20 m, à structure aérée, avec éventuellement un muret ne devant pas excéder 40 cm ou à des plantations arbustives.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux clôtures des piscines des particuliers et celles de certains équipements publics (station d'épuration, station de pompage d'eau potable...) qui devront être conformes aux textes réglementaires en vigueur.

Zone bleue : Elle correspond à un aléa faible où les hauteurs d'eau, lors d'une crue similaire à la crue de référence du PPRI, ne dépassant pas 1,00 m, les clôtures sont acceptées dans les mêmes conditions qu'en zone rouge, mais toutefois, la hauteur n'est pas limitée.

D'autres règles sont applicables dans les différentes zones (UC, N et A) du Plan Local d'Urbanisme.

Elles sont consultables sur le site internet ou remise d'un document récapitulatif auprès de la Mairie.

Il est recommandé à tous les habitants de consulter ces informations avant d'entreprendre des travaux, au risque de devoir démolir ce qui aura été construit de manière non conforme.

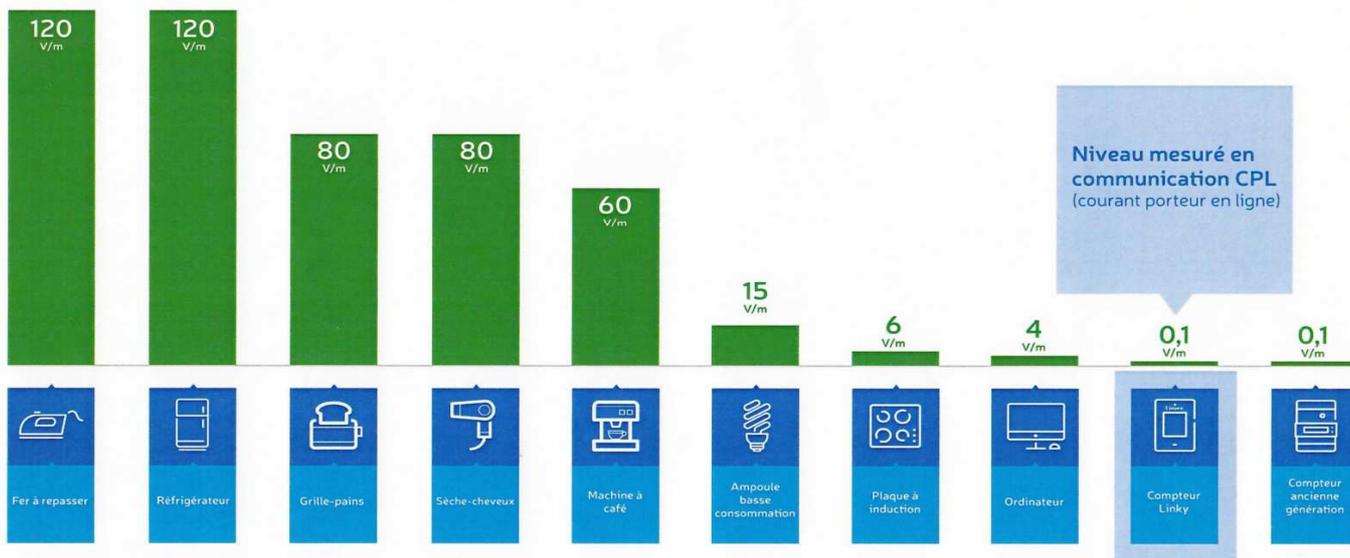
Renouvellement des compteurs électriques

Des questionnements se font jour concernant l'exposition au champ électrique lié aux compteurs électriques.

Un document récapitulatif issu de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) et d'ERDF (Electricité Réseau Distribution France) permet de connaître de manière précise le champ électrique en volt/mètre mesuré à proximité de différents appareils de la vie quotidienne dont les compteurs électriques :

Exposition liée à l'utilisation des objets de la vie courante

Champ électrique en Volt/mètre mesuré à proximité de l'appareil



Ustom, horaires des déchèteries

Du mardi 15 juin au samedi 4 septembre 2021 :

7h00 à 14h00 :

La Réole, Pineuilh et Ste Magne de Castillon

7h00 à 12h00 et 12h30 à 14h00 :

Gensac, Rimons, Sauveterre de Guyenne.

Le reste de l'année :

toutes les déchèteries seront ouvertes de

9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

DÉCHÈTERIES
HORAIRES D'ÉTÉ

du **mardi** au **samedi**

15 juin au **4 septembre**

7h00 - 14h00

Toute l'équipe de l'**USTOM**
est à votre écoute
05 57 84 00 20

ustom.fr

Plan canicule

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Plan canicule

Rappel des mesures de base pour lutter contre la déshydratation, pendant les fortes chaleurs :

- rester au frais, boire suffisamment d'eau dans la journée, éviter l'alcool,
- manger en quantité suffisante,
- fermer les volets et fenêtres le jour, aérer la nuit,
- mouiller le corps en cas de fortes chaleurs,
- donner et prendre des nouvelles des proches,
- préférer des activités sans efforts.

Un registre nominatif est institué pour permettre de joindre les personnes vulnérables sur la commune. Les personnes concernées (personnes âgées de plus de 65 ans résidant à domicile, personnes âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail résidant à domicile, personnes adultes handicapées ou titulaires d'une pension d'invalidité résidant à domicile) doivent demander leur inscription auprès de la Mairie.

La finalité exclusive de cette liste est de permettre de collecter les demandes d'inscription, assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif et le communiquer au Préfet à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Seules les personnes demandant leur inscription auprès de la Mairie, figureront sur cette liste.



Quelques vues
de notre
village ...





Les manifestations mentionnées ci-dessous se dérouleront en fonction des mesures de déconfinement et sous réserve de l'évolution de la pandémie de la Covid 19.

Samedi 7 août:

Marché gourmand, organisé par le comité des fêtes de St-Seurin de Prats, suivi d'un feu d'artifice (avec la participation de la Mairie).

Dimanche 8 août:

"Nuit des étoiles", organisée par l'association Terre de Montaigne.

Samedi 28 août:

Concours de pétanque, suivi d'un repas, organisé par l'Amicale Laïque.

Contacts, liens utiles

Préfecture de la Dordogne (dordogne.gouv.fr)

Conseil Départemental Dordogne-Périgord (dordogne.fr)

Communauté des communes Montaigne Montravel et Gurson (cdcmontaignemontravelgurson.fr)

Tourisme en pays Foyen (paysfoyen.fr)

Agenda Castillon Pujols (tourisme.castillonpujols.fr)

Syndicat mixte des eaux de la Dordogne (S.M.D.E.24) (smde24.fr)

Syndicat électrique de la Dordogne (S.D.E. 24) (sde24.fr)

Collecte des déchets (U.S.T.O.M.) (ustom.fr)

La Mairie

5 route de Prats 24230 Saint-Seurin de Prats

Tél. 05 53 58 62 44

Site : saint-seurin-de-prats.com

Mail : mairie-st-seurin-de-prats@wanadoo.fr



Ouverture au public:

Lundi: 9h00-12h30 & 14h00-17h00

Mercredi: 9h00-12h30

Vendredi: 9h00-12h00 & 14h00-18h00

Secrétaire de Mairie Sarah PEYRUCHAUD

Permanence de Madame le Maire, tous les lundi-matin

Journal d'informations locales édité par la Mairie

Rédaction Isabelle GUIHENEUF, Mise en page Hervé BIERNE

Tél. 07 83 94 86 38 & 06 86 92 04 32 Mail: saint-seurinois@gmail.com

(imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique)